

La mobilité résidentielle des jeunes

Christine Couet*

Au cours de la période 1990-1999, la majorité des jeunes âgés de 19 ans à 24 ans en 1999 a changé de résidence. Plus de la moitié des déplacements se sont produits à l'intérieur du même département, le plus souvent vers une autre commune. Un quart de ces jeunes migrants ont suivi leurs familles. Les autres ont pris leur indépendance pour poursuivre des études dans un centre urbain plus important, pour vivre en couple ou encore pour obtenir une première embauche. L'environnement familial et culturel du jeune conditionne en partie les modalités de son départ.

Chez les jeunes, un changement de résidence est souvent le signe du début de l'autonomie. Mais si quitter sa famille est, à la fin de l'adolescence, un comportement quasiment inéluctable, tous ne vont pas le faire au même âge, ni pour les mêmes raisons, ni oser un égal éloignement.

Certains traits relatifs à l'individu (sexe, âge,...) et à son environnement social (type de famille, niveau d'études,...) prédisposent à la mobilité. Suivant la cause du déplacement – études, suivi familial, travail, passage à la vie de couple –, un type de mobilité prédomine, auquel correspond un profil spécifique de jeunes.

La majorité des jeunes a déménagé entre 1990 et 1999, plus d'un tiers d'entre eux a fondé une famille

Parmi les jeunes âgés de 10 à 15 ans en 1990, 57 % ont changé au moins une fois de logement entre 1990 et 1999 (*encadré 1 et*

* Christine Couet appartient à la division Enquêtes et études démographiques de l'Insee.

figure 1). Cette mobilité va du simple changement de logement dans la même commune (12 %), au déménagement dans une autre commune du même département (21 %) ou à l'installation dans un autre département de la région (10 %) jusqu'au transfert vers une nouvelle région (14 %). Dans ce cas, les jeunes quittent surtout des régions contiguës à l'Île-de-France (Centre, Picardie,

Champagne-Ardenne, Bourgogne) ou du centre de la France (Limousin, Auvergne) ; ils s'installent en Île-de-France et dans le Sud (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur) (Baccaïni, 2005).

La quasi-totalité (95 %) de ceux qui n'ont pas bougé est restée dans sa cellule familiale d'origine. En revanche, ceux qui se

sont déplacés ont souvent adopté un nouveau mode de cohabitation : 37 % vivent en 1999 en dehors d'un cadre familial, c'est-à-dire seuls, hors famille dans un ménage de plusieurs personnes ou en collectivité ; 35 % ont fondé leur propre famille ; les 28 % restants continuent à vivre dans leur famille d'origine. La mobilité des jeunes qui ont fondé leur propre famille est le plus souvent circonscrite à leur département de provenance. La distance moyenne parcourue n'excède guère 100 kilomètres. Le rayon de déplacement est plus grand (150 kilomètres) pour ceux qui choisissent d'organiser leur vie, au moins provisoirement, en dehors d'un cadre familial.

Le type d'activité exercée par le jeune en 1999 est de faible influence sur sa mobilité (figure 1) : on dénombre un peu plus d'actifs ayant un emploi parmi ceux qui ont déménagé que parmi les sédentaires (46 % contre 43 %), un peu moins de chômeurs (12 % contre 15 %) et d'étudiants (37 % contre 40 %). Ces faibles écarts accréditent l'idée que la mobilité est moins un préalable à l'entrée dans la vie active qu'à la recherche de nouvelles formes de cohabitation (Dormont et Dufour-Kippelen, 2000).

L'attraction des centres départementaux et régionaux sur les jeunes en quête de formation et d'emploi

Dans leur mouvement, les jeunes sont à la recherche d'agglomérations très urbanisées : la part des jeunes installés dans des unités urbaines de plus de

Encadré 1

L'échantillon démographique permanent

L'étude s'appuie sur l'échantillon démographique permanent (EDP). Il s'agit d'un panel d'individus au 1/100 qui rassemble les renseignements recueillis sur ces personnes, lors des recensements de la population (1968, 1975, 1982, 1990 et 1999) et à l'occasion de l'enregistrement d'acte d'état civil (bulletins de naissance, mariage, décès, etc.). Il permet de suivre environ 900 000 personnes au cours du temps.

Dans l'étude des migrations, l'EDP apporte une connaissance plus fiable de la localisation passée des individus : elle ne repose pas sur la seule déclaration des individus lors d'un recensement mais sur l'enchaînement des observations de leurs lieux de résidence aux différents recensements.

L'article s'intéresse aux jeunes gens de 10 à 15 ans à la date du recensement de 1990 qui vivent au sein d'une famille bi- ou monoparentale et que l'on retrouve 9 ans plus tard au recensement de 1999, âgés de 19 à 24 ans. Ils sont plus de 47 000 dans l'échantillon démographique permanent (l'EDP).

L'échantillon suit cette cohorte de jeunes sachant qu'entre-temps, plus de 10 % d'entre eux ont migré hors de métropole ou ont échappé pour diverses raisons au recensement et moins de 0,5 % sont décédés. Au final, près de 42 000 jeunes présents sur le territoire métropolitain en 1990 sont recensés de nouveau en 1999.

Grâce à son suivi individuel, l'EDP est également en mesure d'éclairer la situation individuelle des jeunes avant la migration, notamment leur environnement sociodémographique (situation familiale, caractéristiques sociales des parents,...) dont la connaissance est essentielle pour l'étude de leur mobilité résidentielle.

Au début de la vie adulte, la mobilité géographique est très étroitement associée aux mobilités professionnelles et familiales. L'utilisation de l'EDP est particulièrement appropriée à l'étude de la mobilité résidentielle des jeunes dans la mesure où l'échantillon couvre à la fois les mutations géographiques mais aussi leurs changements d'activité et de mode de vie.

Toutefois, ce panel n'offre pas un suivi en continu. L'information y est saisie à des dates précises : aux recensements de la population ou à l'occasion d'événements démographiques majeurs. Par exemple, l'échantillon enregistre un changement de résidence entre deux recensements, mais il ne permet pas de le dater précisément ni d'affirmer si aucun autre déménagement n'a eu lieu sur la période. Il en est de même des changements d'activité ou de mode de cohabitation. L'EDP éclaire peu sur la chronologie fine des événements et sur les liens de causalité qui les unissent. Bien qu'incomplète, cette source reste tout de même essentielle pour la connaissance des migrations intérieures.

100 000 habitants passe de 41 % à 54 % entre 1990 et 1999. La progression est encore plus marquée, allant de 34 % à 61 %, parmi les jeunes qui changent de commune (figure 2).

Les jeunes « déjà installés dans la grande ville » en 1990 ont été moins mobiles que la moyenne. Les autres, qui ont changé de commune entre 1990 et 1999, sont 5 fois plus présents dans les capitales régionales à la fin de la période. Le changement de département au sein d'une même région s'explique le plus souvent par l'attraction de la capitale régionale.

Globalement la mobilité résidentielle est la plus importante dans les unités urbaines de

taille intermédiaire, alors que la stabilité semble plutôt caractériser les jeunes des unités urbaines de grande taille, surtout en matière de déménagement lointain (au-delà du département) (figure 3). Les jeunes des zones urbaines sensibles (Zus) changent plutôt de logement à l'intérieur de leur commune et, lorsqu'ils habitent dans des unités urbaines petites ou moyennes (moins de 100 000 habitants), ils partent plus souvent vers d'autres régions. En revanche, les jeunes des communes rurales, qui éprouvent moins que les autres le besoin de changer de logement, pratiquent davantage une mobilité un peu plus large (communale ou départementale) quand ils changent de résidence.

Un enchevêtrement de facteurs sociodémographiques participe à la mobilité

Globalement, les départs se font progressivement, à un rythme de plus en plus soutenu avec l'âge (figure 3). Le phénomène concerne d'avantage les filles du fait d'une plus grande précocité de leur départ.

Les jeunes ayant atteint un niveau d'études supérieures en 1999 sont les plus mobiles. Cependant, l'intensité du déplacement ne suit pas la hiérarchie scolaire : un niveau d'études correspondant au collège (6^e-3^e, CAP, BEP) est plus propice au mouvement qu'un niveau lycée. Ce classement observé sur l'ensemble

Figure 1 - Mobilité résidentielle des jeunes entre les recensements de population de 1990 et 1999 selon leur devenir en 1999

Indicateur de mobilité entre les recensements	Situation en 1999								
	Mode de cohabitation			Type d'activité				Ensemble des jeunes	
	Enfant d'une famille	Hors famille	Adulte d'une famille	Actif ayant un emploi	Chômeur	Élève, étudiant	Autres inactifs	Effectif	en %
Effectif	23 611	9 258	8 804	18 637	5 516	16 016	1 504	41 673	
Changement de résidence (en %)									
Sans changement de résidence	71,9	4,0	5,2	40,9	47,5	44,3	30,9	17 805	42,7
Avec changement de résidence,	28,1	96,0	94,8	59,1	52,5	55,7	69,1	23 868	57,3
<i>dont : changement de logement sans changement de commune</i>	10,0	8,8	21,5	13,8	16,2	8,2	18,8	5 072	12,2
<i>changement de commune sans changement de département</i>	10,9	27,6	40,3	24,2	21,5	15,9	27,9	8 666	20,8
<i>changement de département sans changement de région</i>	2,5	26,5	12,1	7,5	4,4	14,5	8,9	4 110	9,9
<i>changement de région</i>	4,7	33,1	20,9	13,5	10,4	17,0	13,6	6 020	14,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	41 673	100,0
Changement de commune (en km)	105	149	105	110	110	143	108	124	
Âge moyen en 1999 (en année)	21,5	21,9	22,9	22,5	22,1	21,0	22,3	21,9	

Champ : jeunes de 10 à 15 ans au recensement de la population de 1990, présents aux recensements de 1990 et 1999
 Source : Insee, échantillon démographique permanent.

des jeunes qui ont changé de logement s'ordonne différemment suivant l'importance du déplacement : la mobilité est plus réduite (elle se restreint à l'intérieur du département) pour les jeunes ayant un faible niveau d'études et plus large (avec changement de département ou de région) pour les jeunes les plus diplômés. Ainsi, le succès remporté par les centres régionaux tient en partie à la présence de centres universitaires.

Les jeunes quittent davantage leur foyer s'ils vivent dans une famille monoparentale plutôt qu'avec leurs parents en couple et leur mobilité s'accroît avec la taille de la famille. Cet effet pourrait être une conséquence indirecte de la séparation des parents.

La propension des jeunes au changement est plus forte lorsque les parents ont été mobiles : les jeunes qui en 1990 vivaient dans un département autre que celui de la naissance de leur mère, changent plus souvent de département et de ré-

gion. En d'autres termes, plus les déplacements sont une pratique familiale, plus les jeunes seront disposés à bouger.

Le rôle joué par le milieu social et culturel de la famille est également déterminant. Ainsi, avoir un père ou une mère au chômage est, toutes choses égales par ailleurs, un facteur de changement de résidence, quel qu'en soit le niveau géographique.

Plus les parents sont diplômés, plus les jeunes bougent : ce constat serait surtout déterminant côté maternel. Il est à rapprocher de l'influence directe, évoquée précédemment, du niveau d'études de l'adolescent sur sa propre mobilité. Toutefois cette liaison semble davantage s'appliquer aux déplacements régionaux qu'à des échelons géographiques inférieurs. De plus, du côté paternel, la relation est loin d'être parfaite : par exemple, les pères diplômés du 1er cycle universitaire ont des enfants moins mobiles que les pères qui ne sont titulaires que du baccalauréat.

Les comportements des jeunes diffèrent également en fonction de la catégorie sociale des parents. Ainsi, la mobilité est la plus grande, en éloignement et en intensité, chez les enfants de pères « cadres et professions intellectuelles supérieures » tandis que les enfants d'ouvriers sont moins mobiles. Quant aux enfants d'agriculteurs, ils sont de toutes les catégories, les plus sédentaires.

La nationalité des parents est un facteur important de la mobilité des adolescents. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes en provenance des pays d'Afrique du Nord ont des enfants plus sédentaires que ceux des mères françaises et les enfants de mères françaises par acquisition sont également moins mobiles que ceux de mères françaises de naissance.

Quatre profils de jeunes selon les finalités de leurs déplacements

Des changements d'activité ou de mode de vie sont très souvent à l'origine de la mobilité. Le croisement de ces deux facteurs permet de classer les jeunes migrants en quatre groupes représentant la quasi-totalité (97,4 %) des jeunes mobiles (*figure 4*). Parmi ceux qui se sont déplacés seuls, sans pour autant reconstruire un cadre familial, 21,1 % l'ont fait pour poursuivre des études et aussi parfois pour exercer un emploi (13,5 %). Mais l'une de leurs aspirations les plus courantes (35 % d'entre eux) est de fonder une famille. Dans ce cas leur mobilité est très largement associée à une activité professionnelle. À l'opposé, nombreux sont les jeunes dont la mobilité se conjugue

Figure 2 - L'attrait des centres départementaux et régionaux

Jeunes installés	1990	1999
... dans une unité urbaine de plus de 100 000 hab.		
Sur l'ensemble des jeunes	41,2	53,6
dont ceux qui changent au moins de commune	34,0	60,6
... au chef lieu du département		
parmi :		
l'ensemble des jeunes du panel	14,3	25,8
les jeunes qui ont changé au moins de commune	11,1	36,6
... dans une capitale régionale		
parmi :		
l'ensemble des jeunes du panel	7,8	16,4
les jeunes qui ont changé au moins de commune	5,1	24,3

en %

Champ : les jeunes de 10 à 15 ans au recensement de la population de 1990, présents aux recensements de 1990 et 1999.
Source : Insee, échantillon démographique permanent.

Figure 3 - Mobilité résidentielle des jeunes entre 1990 et 1999

Coefficients de régression - modèles Logit		%	Avoir changé au moins de logement	Changement de logement sans changement de commune	Changement de commune sans changement de département	Changement de département sans changement de région	Changement de région
Caractéristiques du jeune							
Sexe	Masculin	50,1	- 0,59	- 0,36	- 0,41	- 0,23	- 0,13
	Féminin	49,9	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Lieu de naissance	Hors métropole	4,4	n.s.	n.s.	- 0,24	0,28	0,24
	En métropole	95,6	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Âge en 1990	10 ans	18,0	- 0,47	- 0,29	- 0,27	n.s.	- 0,37
	11 ans	16,4	- 0,31	- 0,22	- 0,18	n.s.	- 0,15
	12 ans	16,7	- 0,20	- 0,15	- 0,09	n.s.	n.s.
	13 ans	16,1	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	14 ans	15,2	0,14	0,13	n.s.	n.s.	n.s.
	15 ans	17,7	0,40	0,18	0,25	n.s.	0,24
Niveau d'études atteint en 1999	Collège (6 ^e -3 ^e), CAP, BEP	28,5	n.s.	0,64	0,39	- 0,97	- 0,49
	Classes de seconde, 1 ^{re} et terminale	24,4	- 0,32	0,50	0,13	- 0,97	- 0,52
	Études supérieures	47,2	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Caractéristiques familiales							
Type de famille en 1990	Couple avec 1 enfant	10,5	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Couple avec 2 enfants	36,3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Couple avec 3 enfants ou +	42,4	0,07	n.s.	0,10	n.s.	n.s.
	Monoparentale avec 1 enfant	2,9	0,36	n.s.	0,41	n.s.	n.s.
	Monoparentale avec 2 enfants ou +	7,9	0,39	n.s.	0,48	n.s.	n.s.
Caractéristiques du père en 1990							
Diplôme du père	CEP ou sans diplôme déclaré	36,3	- 0,09	n.s.	n.s.	- 0,10	- 0,18
	BEPC, brevet élémentaire, ...	5,0	0,22	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	CAP, BEP	26,6	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Baccalauréat	9,9	0,11	n.s.	n.s.	n.s.	0,17
	Diplôme universitaire, diplôme d'ingénieur	12,7	0,24	n.s.	- 0,17	0,13	0,34
	Diplôme non renseigné	9,5	n.s.	n.s.	- 0,40	n.s.	n.s.
Chômage du père	Père chômeur	4,4	0,24	0,24	n.s.	n.s.	0,19
	Père non chômeur	95,6	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	4,5	- 0,15	n.s.	- 0,29	n.s.	n.s.
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,9	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Cadres, professions intermédiaires	32,9	n.s.	- 0,16	n.s.	n.s.	0,12
	Employés	8,9	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Ouvriers	42,2	- 0,10	n.s.	n.s.	n.s.	- 0,18
	Inactifs	1,6	0,19	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Nationalité du père	Français de naissance	77,0	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Français par acquisition	3,3	- 0,18	n.s.	- 0,20	n.s.	- 0,23
	Algérien, Marocain, Tunisien	5,5	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Autres, y c. nationalité inconnue	14,2	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	- 0,27

6 Logement

Figure 3 - Mobilité résidentielle des jeunes entre 1990 et 1999 (suite)

Coefficients de régression - modèles Logit		%	Avoir changé au moins de logement	Changement de logement sans changement de commune	Changement de commune sans changement de département	Changement de département sans changement de région	Changement de région
Caractéristiques de la mère en 1990							
Diplôme de la mère	CEP ou sans diplôme déclaré	46,5	n.s.	0,17	n.s.	- 0,12	- 0,16
	BEPC, brevet élémentaire, ...	9,9	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	<i>CAP, BEP</i>	19,9	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Baccalauréat	11,4	0,08	n.s.	n.s.	n.s.	0,12
Diplôme universitaire, diplôme d'ingénieur		11,1	0,23	0,17	- 0,12	0,13	0,21
Chômage de la mère	Mère chômeuse	8,8	0,28	0,14	n.s.	0,17	0,20
	<i>Mère non chômeuse</i>	91,2	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Catégorie socioprofessionnelle de la mère	Agricultrices exploitantes	2,7	- 0,29	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Artisanes, commerçantes, chefs d'entreprise	3,8	0,33	n.s.	0,23	n.s.	0,17
	Cadres, professions intermédiaires	17,0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	<i>Employées</i>	30,3	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Ouvrières	10,6	- 0,08	- 0,12	0,09	n.s.	- 0,13
	Inactives	35,6	- 0,06	n.s.	n.s.	- 0,19	0,10
Nationalité de la mère	<i>Française de naissance</i>	85,1	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Française par acquisition	3,8	- 0,27	n.s.	n.s.	n.s.	- 0,35
	Algérienne, Marocaine, Tunisienne	5,5	- 0,66	n.s.	- 0,53	n.s.	- 0,87
	Autres, y c. nationalité inconnue	5,7	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	- 0,25
Caractéristiques géographiques en 1990							
Localisation/origine	Dans le département de naissance de la mère	46,6	- 0,28	0,11	0,09	- 0,25	- 0,54
	<i>En dehors du dép¹ de naissance de la mère</i>	53,4	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Localisation régionale	Île-de-France		- 0,40	- 0,16	- 0,51	0,62	- 0,49
	<i>Province</i>		<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Catégorie de commune	Communes rurales	28,5	0,22	- 1,32	0,31	0,84	0,31
	Unité urbaine 2 000 à 99 999 hab. hors Zus	28,0	0,37	- 0,33	0,08	0,83	0,33
	Unité urbaine 2 000 à 99 999 hab. en Zus	2,3	0,59	0,41	- 0,45	0,74	0,56
	<i>Unité urbaine 100 000 hab. ou plus hors Zus</i>	33,8	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Unité urbaine 100 000 hab. ou plus en Zus	7,3	0,24	0,29	- 0,17	n.s.	n.s.
<p>Champ : jeunes de 10 à 15 ans au recensement de la population de 1990, présents aux recensements de 1990 et 1999.</p> <p>Lecture : les jeunes hommes ont, toutes choses égales par ailleurs, une moins grande mobilité résidentielle que les femmes, choisis ici comme référence. Plus généralement, plus le coefficient correspondant à une modalité d'une variable donnée est élevé, plus le changement de résidence constitue, pour cette catégorie de jeunes, un acte fréquent, relativement au groupe qui a été choisi pour référence. La situation de référence, par rapport à laquelle les effets sont étudiés, est indiquée en italique.</p> <p>n.s. signale que l'effet n'est pas significativement différent (au seuil de 5 %) de celui observé pour la population prise pour référence.</p> <p>Source : Insee, échantillon démographique permanent.</p>							

avec une dépendance familiale prolongée : ils représentent 27,8 % de l'ensemble des migrants.

Si on compare les caractéristiques des jeunes mobiles de chaque groupe au reste de la cohorte, on peut dégager quelques traits plus saillants.

Les jeunes qui ont connu une mobilité résidentielle tout *en se maintenant dans leur cadre familial* sont bien sûr parmi les plus jeunes du panel : 21,2 ans en moyenne en 1999 alors que dans l'ensemble les jeunes mobiles sont âgés de 22,1 ans¹. Ce groupe est composite. Il recouvre tous les déplacements réalisés par l'ensemble des familles ayant de grands enfants. Toutefois les jeunes qui se maintiennent plus longtemps en famille, en la suivant dans ses déplacements, ont un profil bien particulier. Leur cadre de vie se situe plutôt en Zus, principalement dans les grandes unités urbaines. Ils ont atteint en 1999 des niveaux d'études assez moyens. Ils suivent leur famille dans des déplacements peu importants (en

moyenne 67 kilomètres), circonscrits le plus souvent à la commune ou au département. Leur famille est de taille plutôt restreinte, ce qui favorise sa mobilité. Leurs parents appartiennent à des catégories sociales plutôt intermédiaires, ni ouvriers, ni cadres, encore moins agriculteurs mais plutôt employés, et ils sont fréquemment au chômage. Dans ces familles, les couples mixtes sont assez présents : père étranger (Afrique du Nord) ou français par acquisition et mère française. De précédentes études (Galand, 2000 et Courgeau, 2000) ont déjà souligné le fait que les jeunes issus de l'immigration connaissent une dépendance familiale prolongée. Les jeunes nés hors métropole sont bien représentés dans ce groupe.

À l'intérieur de ce groupe certains poursuivent toujours leurs études : ils sont, sans distinction de sexe, à la fois les plus jeunes (20,6 ans en moyenne en 1999) mais aussi les plus diplômés.

Ceux qui sont déjà entrés dans la vie active ont un profil plutôt masculin, d'âge intermédiaire (21,8 ans en moyenne en 1999) et de faible niveau d'études. Leurs pères et mères ont des diplômes très modestes.

Enfin, le portrait de ceux qui sont au chômage est assez identique aux précédents, avec pour caractéristique supplémentaire le fait que leurs propres parents présentent une forte propension à être également chômeurs.

Les jeunes dont la mobilité résidentielle *les a conduits en dehors d'un cadre familial* constituent un

groupe suffisamment hétérogène pour devoir distinguer les étudiants de ceux qui exercent déjà une activité.

Les *étudiants* sont à la fois plus jeunes (21,3 ans), plus diplômés, et avec une égale représentation des filles et des garçons. Ces jeunes ont des parents plutôt diplômés qui ont tendance à appartenir à des catégories sociales aisées, vivant dans des unités urbaines petites ou moyennes et même rurales. Mais on trouve aussi dans cette catégorie des enfants d'agriculteurs qui sont contraints de migrer vers des centres plus importants pour poursuivre leurs études. Dans ce groupe la proportion de jeunes installés dans une capitale régionale passe de 6,2 % à 48,5 % entre 1990 et 1999. La distance parcourue est en moyenne de 146 kilomètres, et les déplacements effectués dépassent très souvent le cadre de la commune.

Le choix d'une mobilité résidentielle pour *exercer une activité en vivant en dehors d'un cadre familial* donne un profil différent : les jeunes concernés sont à la fois un peu plus âgés (22,8 ans en moyenne en 1999) et de sexe plus masculin que féminin. Leur niveau d'études déclaré en 1999 est plutôt modeste (niveau collège). Leurs origines sont relativement plus françaises qu'immigrées. En 1990, on les trouve surtout dans des unités urbaines moyennes ou petites, hors Zus. Les raisons de leur départ de la cellule familiale tiennent à leur âge, à leur indépendance financière acquise en travaillant mais aussi à un effet dû à la taille de leur famille d'origine, un peu supérieure à la moyenne, et à la présence assez souvent d'un seul

Encadré 2

Notion de famille

La notion de famille utilisée dans cet article s'entend au sens du recensement de la population de 1999. La famille y est constituée d'au moins deux personnes, dont au moins un adulte. Elle comprend :

- soit un couple (marié ou non) et, le cas échéant, ses enfants ;

- soit une personne sans conjoint et ses enfants (famille monoparentale).

¹ L'âge moyen au moment du recensement de la population de 1999 a été retenu pour comparer les groupes, car l'âge moyen au moment du déménagement n'est pas connu.

6 Logement

Figure 4 - Profils de mobilité chez les jeunes

Coefficients de régression - modèles Logit		En %	Être mobile et ...			
			... rester enfant d'une famille	... vivre hors famille en étant étudiant	... vivre hors famille et avoir un emploi	... fonder une famille
Part du groupe parmi les jeunes mobiles (en %)			27,8	21,1	13,5	35,0
Âge moyen en 1999 (en années)			21,2	21,3	22,8	22,9
Caractéristiques du jeune						
Sexe	Masculin	50,1	0,28	n.s.	0,09	- 1,29
	Féminin	49,9	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Lieu de naissance	Hors métropole	4,4	0,30	n.s.	n.s.	- 0,20
	En métropole	95,6	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Âge en 1990	10 ans	18,0	0,71	0,59	- 1,39	- 2,00
	11 ans	16,4	0,51	0,47	- 0,89	- 1,17
	12 ans	16,7	0,27	0,25	- 0,37	- 0,55
	13 ans	16,1	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	14 ans	15,2	- 0,29	- 0,54	0,24	0,45
	15 ans	17,7	- 0,64	- 1,19	0,51	0,88
Niveau d'études en 1999	Collège (6 ^e -3 ^e), CAP, BEP	28,5	0,27	- 3,84	0,16	0,97
	Classes de seconde, 1 ^{re} et terminale	24,4	0,32	- 2,60	n.s.	0,57
	Études supérieures	47,2	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Caractéristiques familiales						
Type de famille en 1990	Couple avec 1 enfant	10,5	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Couple avec 2 enfants	36,3	- 0,12	n.s.	0,11	n.s.
	Couple avec 3 enfants ou +	42,4	- 0,12	- 0,17	0,18	0,22
	Monoparentale avec 1 enfant	2,9	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Monoparentale avec 2 enfants ou +	7,9	n.s.	n.s.	0,39	n.s.
Caractéristiques du père en 1990						
Diplôme du père	CEP ou sans diplôme déclaré	36,3	n.s.	- 0,13	- 0,16	n.s.
	BEPC, brevet élémentaire, ...	5,0	0,14	0,27	n.s.	n.s.
	CAP, BEP	26,6	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Baccalauréat	9,9	n.s.	0,21	n.s.	n.s.
	Diplôme universitaire, diplôme d'ingénieur	12,7	n.s.	0,45	n.s.	- 0,16
	Diplôme non renseigné	9,5	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Chômage du père	Père chômeur	4,4	0,19	n.s.	n.s.	0,20
	Père non chômeur	95,6	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	4,5	- 0,63	0,48	n.s.	- 0,21
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,9	n.s.	n.s.	n.s.	- 0,14
	Cadres, professions intermédiaires	32,9	n.s.	0,19	n.s.	n.s.
	Employés	8,9	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Ouvriers	42,2	- 0,26	n.s.	n.s.	n.s.
	Inactifs	1,6	n.s.	n.s.	n.s.	0,27

Figure 4 - Profils de mobilité chez les jeunes (suite)

Coefficients de régression - modèles Logit		En %	Être mobile et ...			
			... rester enfant d'une famille	... vivre hors famille en étant étudiant	... vivre hors famille et avoir un emploi	... fonder une famille
Nationalité du père	<i>Français de naissance</i>	77,0	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Français par acquisition	3,3	0,19	- 0,33	n.s.	- 0,28
	Algérien, Marocain, Tunisien	5,5	0,33	n.s.	n.s.	- 0,44
	Autres, y c. nationalité inconnue	14,2	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Caractéristiques de la mère en 1990						
Diplôme de la mère	CEP ou sans diplôme déclaré	46,5	n.s.	- 0,12	- 0,14	n.s.
	BEPC, brevet élémentaire, ...	9,9	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	<i>CAP, BEP</i>	19,9	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Baccalauréat	11,4	n.s.	0,16	n.s.	n.s.
	Diplôme universitaire, diplôme d'ingénieur	11,1	n.s.	0,35	n.s.	n.s.
Chômage de la mère	Mère chômeuse	8,8	0,28	n.s.	n.s.	0,12
	<i>Mère non chômeuse</i>	91,2	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Catégorie socioprofessionnelle de la mère	Agricultrices exploitantes	2,7	- 0,48	n.s.	n.s.	n.s.
	Artisanes, commerçantes, chefs d'entreprise	3,8	0,18	0,19	n.s.	n.s.
	Cadres, professions intermédiaires	17,0	n.s.	0,18	n.s.	n.s.
	<i>Employées</i>	30,3	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Ouvrières	10,6	- 0,12	n.s.	n.s.	n.s.
	Inactives	35,6	n.s.	n.s.	- 0,16	n.s.
Nationalité de la mère	<i>Française de naissance</i>	85,1	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Française par acquisition	3,8	- 0,15	n.s.	- 0,29	- 0,28
	Algérienne, Marocaine, Tunisienne	5,5	n.s.	n.s.	- 0,73	- 0,88
	Autres, y c. nationalité inconnue	5,7	n.s.	n.s.	- 0,46	n.s.
Caractéristiques géographiques en 1990						
Localisation	Dans le département de naissance de la mère	46,6	- 0,33	n.s.	- 0,14	n.s.
	<i>En dehors du dép^t de naissance de la mère</i>	53,4	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Catégorie de commune	Communes rurales	28,5	- 0,47	1,01	0,20	0,23
	Unité urbaine 2 000 à 99 999 hab. hors Zus	28,0	- 0,24	1,08	0,22	0,20
	Unité urbaine 2 000 à 99 999 hab. en Zus	2,3	0,17	1,02	n.s.	0,32
	<i>Unité urbaine 100 000 hab. ou plus hors Zus</i>	33,8	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Unité urbaine 100 000 hab. ou plus en Zus	7,3	0,26	- 0,27	n.s.	n.s.
<p>Champ : jeunes de 10 à 15 ans au recensement de la population de 1990, présents aux recensements de 1990 et 1999.</p> <p>Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les jeunes nés hors métropole ont plus fréquemment connu, par rapport à ceux nés en métropole, une mobilité résidentielle d'accompagnement de leur famille. La situation est inversée lorsqu'il s'agit de déplacements associés à la constitution d'une nouvelle famille. Plus généralement, plus le coefficient correspondant à une modalité d'une variable donnée est élevé, plus la forme de la mobilité résidentielle étudiée est répandue pour cette catégorie de jeunes, par rapport à celle choisie comme référence.</p> <p>La situation de référence, par rapport à laquelle les effets sont étudiés, est indiquée en italique.</p> <p>n.s. signale que l'effet n'est pas significativement différent (au seuil de 5 %) de celui observé pour la population prise pour référence.</p> <p>Source : Insee, échantillon démographique permanent.</p>						

parent au foyer, ce qui incite généralement au départ. Leurs déplacements les conduisent un peu plus souvent qu'en moyenne au-delà des limites de leur département, la distance moyenne parcourue étant de 125 kilomètres.

La mobilité résidentielle qui accompagne le *passage du statut d'enfant à celui d'adulte d'une famille* (encadré 2) est plus tardive : 22,9 ans en moyenne en 1999. Aux âges étudiés, cette mobilité est plutôt l'apanage des femmes peu diplômées, françaises d'ori-

gine. Ce type de déplacement est particulièrement fréquent à l'intérieur du département d'origine de la famille (81 kilomètres parcourus en moyenne) mais la zone de déplacement tend à s'élargir avec le niveau d'études de la personne.

Les deux tiers de ces personnes exercent un emploi en 1999. Ce sont alors le plus souvent des personnes d'origine relativement modeste, dont la vie familiale avait pour cadre une commune rurale ou une unité urbaine de petite taille.

Le sous-groupe constitué par des personnes mobiles qui, tout en ayant créé une famille, se déclarent inactives en 1999, est encore plus féminisé. Dans leur famille d'origine, leurs mères étaient plutôt inactives et avaient la charge de familles assez nombreuses.

L'ensemble de ce dernier groupe est davantage apparenté au précédent en ce qui concerne l'âge et l'origine sociale des jeunes. Cependant, cette mobilité, motivée par un désir de famille, reste à ces âges un modèle plutôt féminin, d'autant plus suivi que le contexte parental est marqué par le chômage. ■

Pour en savoir plus

Laferrère A., « Quitter le nid : entre forces centripètes et centrifuges », *Économie et Statistique*, n° 381-382, Insee, 2004.

Baccaïni B., « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et Statistique*, n° 344, Insee, 2001.

Baccaïni B. « Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004. Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du Sud et de l'Ouest », *Insee Première*, n° 1028, 2005.

Courgeau D., Lelièvre E., Wolber O., « Reconstruire des trajectoires de mobilité résidentielle. Éléments d'une analyse biographique des données de l'EDP », *Économie et Statistique*, n° 316-317, Insee, 1998.

Dubujet F., « Les déménagements forment la jeunesse », *Insee Première*, n° 647, 1999.

Galland O., « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées ». **Dor-mont B., Dufour-Kippelen S.**, « Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes diplômés », **Courgeau D.**, « Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme ». **Villeneuve-Gokalp C.**, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et Statistique*, n° 337-338, Insee, 2000.

Villeneuve-Gokalp C., « Conséquences des ruptures familiales sur le départ des enfants », *Les cahiers de l'Ined*, n° 156, « Histoires de familles, histoires familiales : Les résultats de l'enquête famille de 1999 », p. 235-249, 2005.